

RCS : BELFORT
Code greffe : 9001

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BELFORT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00352
Numéro SIREN : 821 518 180
Nom ou dénomination : RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2019 sous le numéro de dépôt 3650

Greffe du tribunal de commerce de BELFORT



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 31/07/2019

Numéro de dépôt : 2019/3650

Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire
Changement de président

Déposant :

Nom/dénomination : RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 821 518 180

N° gestion : 2016 B 00352



**RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL - R.D.P.I. -
Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros
Siège social : 14 Zone Industrielle des Bouquières
25400 EXINCOURT**

821 518 180 RCS BELFORT

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 17 JUIN 2019**

L'an deux mille dix-neuf,
Le 17 Juin,
A 14.30,

Les associés de la société RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL - R.D.P.I. se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège de la société, 14 Zone Industrielle des Bouquières 25400 EXINCOURT, sur convocation faite par lettres recommandées adressées le 3 Juin 2019, à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

L'Assemblée est présidée par Madame Séverine GUYOMARD, en sa qualité de Présidente de la Société.

Monsieur Slobodan MALESEVIC et Monsieur Philippe PETIT, associés représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur... *Jean Robert Lelarge* est désigné comme secrétaire.

La société IN EXTENSO EURE, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 300 000 actions sur les 300 000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant plus de la moitié des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport de la Présidente,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

SM PP JRL SG



[Signature]

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Ratification du mode de convocation,
- Lecture du rapport de la Présidente,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement de la Présidente démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

Les associés déclarent ratifier expressément et sans réserve le mode de convocation utilisé pour réunir la présente Assemblée Générale, et renoncent en conséquence à se prévaloir de toute nullité éventuelle pouvant en découler.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Madame Séverine GUYOMARD de son mandat de Présidente à compter de ce jour, et décide, selon l'article 18-2 des statuts, de la dispenser du respect d'un délai de préavis de trois mois.

Elle décide de nommer en qualité de nouveau Président, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

Monsieur Slobodan MALESEVIC
Né à SARINCI (YUGOSLAVIE) le 21 Octobre 1963,
De nationalité française,
Demeurant 2 Rue du Maréchal Leclerc 25600 VIEUX CHARMONT

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

SM PP JAL 40



[Signature]

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

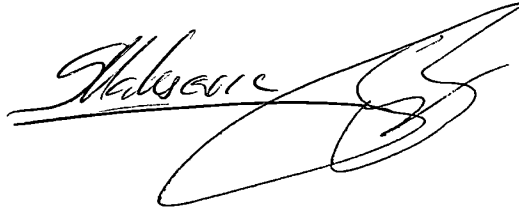
Le Président

Séverine GUYOMARD



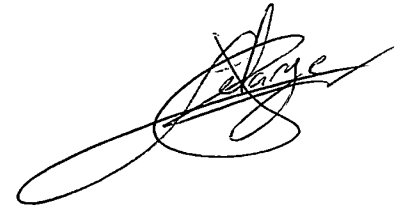
Les scrutateurs

Slobodan MALESEVIC- Philippe PETIT



Le Secrétaire


Jean Robert Lelarge



Slobodan MALESEVIC

« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

" Bon pour acceptation des fonctions de Président "



SH PP

Greffe du tribunal de commerce de BELFORT



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 31/07/2019

Numéro de dépôt : 2019/3650

Type d'acte : Procès-verbal

Divers

Nomination de directeur général

Déposant :

Nom/dénomination : RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 821 518 180

N° gestion : 2016 B 00352



RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL - R.D.P.I.
Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros
Siège social : 14 Zone Industrielle des Bouquières
25400 EXINCOURT

821 518 180 RCS BELFORT

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE DIRECTION
DU 17 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le 17 Juin,
A 14 heures,

Les membres du Comité de Direction de la société RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL - R.D.P.I. se sont réunis 14 Zone Industrielle des Bouquières 25400 EXINCOURT, sur convocation de la Présidente.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

- Monsieur Philippe PETIT
- Monsieur Jérôme ROUSSEL
- Monsieur Jean Robert LELARGE
- Madame Séverine GUYOMARD
- Monsieur Slobodan MALESEVIC
- Monsieur Sylvain RENARD

Le Comité de Direction, réunissant le quorum requis, peut valablement délibérer.

Madame Séverine GUYOMARD préside la séance en sa qualité de Présidente de la Société.

Monsieur Philippe PETIT remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Comité de Direction adopte ce procès-verbal.

Le Président de séance rappelle que le Comité de Direction est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un Directeur Général,
- Approbation des décisions de nomination et de révocation des dirigeants clés de la Société R.D.P.I et de ses filiales.

PREMIERE RESOLUTION

Le Comité de Direction décide de nommer, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Directeur Général de la Société, sans limitation de durée :

PP JR SG



[Signature]

Monsieur Jérôme ROUSSEL,
Né à BELFORT le 11 Mai 1970,
De nationalité française,
Demeurant Rue de la Fougé 25310 BLAMONT

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Jérôme ROUSSEL disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Jérôme ROUSSEL aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Monsieur Jérôme ROUSSEL ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME RESOLUTION

Le Comité de Direction, conformément à l'article 20-6 des statuts, doit être consulté préalablement, et pour approbation, à toute décision relative à la nomination ou révocation des dirigeants clés correspondant à tout mandataire social de la société ou d'une filiale.

En conséquence, le Comité de Direction, approuve d'une part le projet de démission de Madame Séverine GUYOMARD de ses fonctions de Présidente de la Société RECHERCHE DEVELOPPEMENT PROCESS INDUSTRIEL - R.D.P.I., et d'autre part, la proposition de nomination, en qualité de nouveau Président, de Monsieur Slobodan MALESEVIC.

Le Comité de Direction, approuve d'une part le projet de démission de Madame Séverine GUYOMARD de ses fonctions de Présidente de la Société ATELIERS NORMANDS DE CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES – ANCI, et d'autre part, la proposition de nomination, en qualité de nouveau Président, de Monsieur Jean-Robert LELARGE.

Enfin, le Comité de Direction, approuve d'une part le projet de démission de Monsieur Philippe PETIT de ses fonctions de Gérant de la Société ASM DIMATEC, et d'autre part, la proposition de nomination, en qualité de nouveau Gérant, de Monsieur Jean-Robert LELARGE.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente et le Directeur Général.

Séverine GUYOMARD
Présidente



Philippe PETIT
Membre du Comité de Direction



Monsieur Jérôme ROUSSEL
« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »

Bon pour acceptation des fonctions de Directeur général

